

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 février 2023 à 19h00

MAIRIE 18 Avenue de la Gare 54290 BAYON Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr www.mairie-bayon.fr

13 MEMBRES PRÉSENTS SUR 16	Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme PETAT COLLE Annick, Mme COINTEAUX Chantal, Mme RAUMEL Karine, M. DECLERCQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.
3 MEMBRE(S) EXCUSÉ(S)	M. ROUY Christophe donne procuration à Mme CHARROIS Nicole Mme LURION Eve-Hélène M. LAMOISE Régis
0 MEMBRE(S) ABSENT(S)	/
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	Mme RAUMEL Karine a été désignée par le Conseil municipal (art. L2121-15 du CGCT)

## 1. Autoriser le Maire à conclure et à signer le marché public de travaux de viabilisation du Chemin du Sauvieux

Lucas Morand présente ce point et apporte des précisions aux questions posées.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2122-21-1 ; Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur tous les éléments essentiels du contrat à venir au nombre desquels figurent notamment l'objet précis de celui-ci tel qu'il ressort des pièces constitutives du marché mais aussi son montant exact et l'identité de son attributaire ; Vu l'étude des offres effectuée par la maitrise d'œuvre Consilium,

Après en avoir délibéré et l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Mme le Maire à signer le marché public suivant :

• Marché public de travaux de viabilisation du Chemin du Sauvieux

Le programme des travaux se décompose en 1 lot.

- L'entreprise retenue est BAUM TP
- Le montant du marché est de 191 808.00 € HT soit 230 169.60 € TTC

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

## 2. Questions et informations diverses

- Projet participatif : demande de précisions, la décision sera prise au prochain conseil

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h00.

La Secrétaire de séance, Karine RAUMEL Le secrétaire général, Lucas MORAND

Le Maire, Nicole CHARROIS